

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 20 avril 2026

Ville de Peille**Département des
Alpes-Maritimes****Arrondissement
de Nice****Délibération
n°2026_60****Nombre de conseillers
en exercice : 19****Nombre de présents :
14****Nombre de votants :
17**

L'an deux mille vingt-six et le vingt avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de PEILLE, régulièrement convoqué le quatorze avril deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique en nombre prescrit par la loi, dans l'Hôtel de Ville de PEILLE, sous la présidence de Monsieur Cyril PIAZZA, Maire.

Présents : M. Serge CASTAN, Mme Béatrice ELLUL, M. Bernard GIRAUD, Mme Christiane DELAIRE, M. François ALZIARI, Adjoint ; Mme Michelle NOERO, Mme Myriam ALEXANDRE, Mme Claire JAKOBSEN, M. Matthieu DURBANO, Mme Julia RANGON, M. Florian LEGOFF, Mme Nicole OUDINOT, Mme Emilie ROSSI PLAZA, M. Damien SCANDOLA, Conseillers Municipaux.

Ont donné procuration :

M. Fabien ABBA, Conseiller Municipal à M. Serge CASTAN, Adjoint au Maire

M. Adrien ARSENTO, Conseiller Municipal à Mme Christiane DELAIRE, Adjointe au Maire

M. Christophe LERICHE, Conseiller Municipal à M. Damien SCANDOLA, Conseiller Municipal

Absente / Excusée : Mme Anaïs JANEL, Conseillère Municipale

Secrétaire de séance : Mme Nicole OUDINOT, Conseillère Municipale

Monsieur Cyril PIAZZA, Président des Sites Historiques de Grimaldi, se retire.

Objet de la délibération : Cotisation pour l'adhésion de la commune de Peille à l'association des Sites Historiques de Grimaldi et attribution d'une subvention au titre de l'année 2026

Considérant l'adhésion de la commune de Peille à l'association des Sites Historiques de Grimaldi depuis plusieurs années, il est proposé au conseil municipal de procéder au paiement de la cotisation d'un montant de 200€ de cette association pour l'année 2026, ainsi que de lui attribuer une subvention de 500€.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,

AR Prefecture

006-210600912-20260420-2026_60-DE
Reçu le 23/04/2026

A l'unanimité,

Accepte d'effectuer le versement de la cotisation au titre de l'adhésion pour l'année 2026 de la commune de Peille d'un montant de 200€ à l'association des Sites Historiques de Grimaldi de Monaco, et d'attribuer une subvention de 500€ en faveur de cette association.

Fait et délibéré en séance le 20 avril 2026

La secrétaire de séance,
Nicole OUDINOT

Le Maire,
Cyril PIAZZA



La présente délibération est susceptible d'être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa date d'exécution :
- soit en exerçant un recours administratif (gracieux ou hiérarchique)
- soit en exerçant un recours contentieux devant les juridictions administratives.